

Article 31 du Règlement

Cet argument ne saurait me convaincre. Il veut nous jeter de la poudre aux yeux. Si le gouvernement tient vraiment à s'attaquer au problème des déchets en provenance des États-Unis qui arrivent chez-nous par centaines de milliers de tonnes, il devrait appuyer le principe du projet de loi Synar et s'efforcer d'en faire modifier les éléments qu'il trouve indésirables.

M. le vice-président: Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures).

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

L'AGRICULTURE**L'INDUSTRIE LAITIÈRE—LE PRIX DU LAIT**

M. Jim Jordan (Leeds—Grenville): Monsieur le Président, des décisions récentes du gouvernement jettent l'industrie laitière canadienne dans une crise très grave dans l'immédiat et la livrent à un avenir des plus incertain.

On plafonne les prix du lait industriel jusqu'en décembre 1990, en même temps qu'on prévoit la possibilité que les prix baissent lorsque diminuent les coûts de production calculés selon la formule établie. Cela laisse les producteurs laitiers songeurs au sujet de l'engagement que le gouvernement dit prendre envers l'industrie laitière.

Quand le gouvernement cessera-t-il de s'acharner contre la gestion dirigée de l'offre des producteurs laitiers, de prétendre qu'il défend l'industrie alors qu'il la laisse se désintégrer?

* * *

L'ÉCONOMIE**LES RÉDUCTIONS DE REVENU AU CANADA ATLANTIQUE**

M. Peter L. McCreath (South Shore): Monsieur le Président, certaines familles du Canada atlantique connaîtront des réductions de revenu de 50 p. 100 ou plus cette année, et les perspectives pour les deux prochaines années ne sont guère plus souriantes. Les plus touchés sont les jeunes couples, malgré la baisse marquée de leurs revenus, doivent néanmoins payer leur hypothèque et leur bateau. Comme les taux d'intérêt ont monté récemment, ces paiements n'ont certainement pas été réduits, encore moins en proportion de la diminution des revenus. Pour ces jeunes couples, et dans certains cas

pour les parents qui ont garanti les prêts hypothécaires, la saisie des maisons serait un vrai désastre.

Le Canada a besoin de jeunes qui sont en santé, vaillants, en bonne situation financière. Pour traverser ces difficultés de courte durée, ils ont besoin de notre aide de façon à pouvoir apporter au Canada leur contribution pendant bien des années encore lorsque la situation des pêches se sera rétablie.

En conséquence, je presse le gouvernement d'établir des mesures de soutien spéciales pour aider ces familles à traverser ce mauvais moment.

Monsieur le Président, si en traversant une forêt vous voyez un foyer d'incendie, vous ne passez pas votre chemin et vous allez l'éteindre avant qu'il ne se propage. Pareillement, la crise économique doit être conjurée dès maintenant.

* * *

LES TRAVAUX PUBLICS**LA DÉCISION DE NE PAS CONSTRUIRE UN IMMEUBLE POUR TRANSPORTS CANADA**

M. Steve Butland (Sault Ste. Marie): Monsieur le Président, le 9 mai, le ministre des Travaux publics (M. MacKay) a déclaré à la Chambre que la décision du gouvernement de ne pas construire un nouvel immeuble pour Transports Canada, mais de renouveler le bail du ministère avec M. Robert Campeau, avait «entraîné des économies considérables». Parallèlement, dans son discours sur le budget, le ministre des Finances a parlé de l'annulation de la construction d'un nouvel immeuble comme d'une «réduction de dépenses».

Hier, lorsqu'il a témoigné devant le Comité de la consommation et des corporations, le ministre des Travaux publics s'est nettement contredit et il a déclaré qu'il ne savait pas du tout si le renouvellement du bail de Transports Canada avec M. Campeau allait occasionner des économies et que, effectivement, cette décision pourrait coûter des centaines de millions de dollars aux contribuables.

Dans une déclaration plus troublante encore, le ministre a admis que la décision de ne pas construire un nouvel immeuble et de renouveler le bail a été motivée par des considérations d'ordre politique et non financier: il n'était pas nécessaire de faire des économies du moment que l'annulation de la construction d'un nouvel immeuble donnait l'«impression» que l'on se serrait la ceinture.

Je demande au ministre d'être honnête avec les contribuables canadiens et de mettre fin à l'inefficacité et à l'hypocrisie qui minent le projet de Transports Canada depuis le début et de dire de façon claire et non équivoque. . .